



Villeneuve –Saint-Georges, le 26 février 2026

Madame le Maire Kristel I NIASME

Mairie de Villeneuve-Saint-Georges

Place Pierre Semard

94190 Villeneuve-Saint-Georges

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour le vendredi 13 mars 2026, pour les agent.es territoriales spécialisées des écoles maternelles de la collectivité de Villeneuve St Georges

Madame la Maire,

Les agentes territoriales spécialisées des écoles maternelles (ATSEM) sont des agentes essentielles des écoles maternelle de la commune. Elles sont un liant entre la collectivité et les personnels de l'Education Nationale aux côtés de qui elles œuvrent au quotidien. Leurs missions sont diversifiées et indispensables pour garantir le bon fonctionnement, l'accueil et l'accompagnement des enfants dans les écoles de la commune. Leur rôle ne se limite pas à un soutien technique mais bien à un soutien éducatif et une aide aux apprentissages aux côtés des enseignant.es notamment depuis la réforme des rythmes scolaires de 2013.

Leurs missions demandent un fort engagement physique, psychologique, professionnel et humain. En cela de nombreux risques sur la santé et la sécurité sont engagés. Ils sont d'ailleurs peu ou mal reconnus.

Malgré l'importance de leur rôle auprès des enfants, la reconnaissance du métier et la rémunération de celui-ci ne reflètent en rien les responsabilités qui leurs incombent. Leur investissement continue n'est pas reconnu à sa juste valeur.

C'est pourquoi, la CGT des territoriaux de Villeneuve Saint Georges aux côtés des ATSEM exigent :

Des revalorisations salariales immédiates afin d'obtenir du pouvoir de vivre :

- Revalorisation de la « NBI QPPV » à 15 points (passage de 10 à 15 points, soit une augmentation de 25€)
- Revalorisation de l'IFSE pour les ATSEM travaillant dans les classes spécifiques tel que MTA et UEMA
- Que les salaires des ATSEM en poste depuis plusieurs années ne soit pas inférieur ou même égale à celui des nouvelles recrues
- Pouvoir bénéficier d'une évolution de carrière après le dernier échelon de la filière (agent de maitrise)
- Revalorisation de l'IFSE pour les ATSEM volantes

Une organisation de travail reconnue et des moyens pour exercer leurs missions

- La mise en place de deux ATSEM en classe MTA
- Une communication lisible et transparente de la hiérarchie envers elles par l'organisation de réunions par exemple
- Jours de pénibilité (5 jours ou diminution du temps de travail)
- Etre inclus dans la construction du planning de temps de travail et que celui-ci soit donné dès la rentrée
- Formation sur le temps de travail annualisé rentrant dans le cadre des formations obligatoires

- Un téléphone pro pour les ATSEM volante ainsi qu'une prise en charge des frais kilométrique pour les déplacements d'une école à l'autre
- Matériel adapté et en nombre suffisant dans chaque école (mobilier, équipement)
- Allègement de la charge de travail
- Equité et rapidité de la part de la hiérarchie pour les réponses à la demande effectuée par les agents
- Que les conflits inter filière soient réglé au plus vite et avec impartialité
- Qu'elles aient la possibilité d'être en temps partiel de convenance
- Qu'il n'y ait pas de mobilité systématique en fin d'année si elles n'en font pas la demande
- Accès à la formation hors filière à la demande des agents de façon à faciliter la mobilité interne ou les reclassements

Afin de permettre aux ATSEM titulaires, stagiaires et contractuelles, de défendre leurs conditions de travail et la reconnaissance de leur métier, la CGT des territoriaux de Villeneuve-Saint-Georges, dépose un préavis de grève pour le vendredi 13 mars 2026 de 0h à 24h pour l'ensemble des ATSEM titulaires, stagiaires et contractuelle de la collectivité de Villeneuve-Saint-Georges.

Nous restons à votre disposition comme le prévoit les règles juridiques en vigueur afin d'échanger sur ces revendications.

Veuillez agréer, Madame la Maire nos salutations distinguées.

Pour les ATSEM de Villeneuve-Saint-Georges

La CGT des territoriaux de Villeneuve-Saint-Georges

Pour toute organisation d'entretien les personnes joignables sont :

Madame Ferreira Leite Isabelle représentante du personnel 06 69 01 62 91

Madame Amato Lumbumba Vanessa ATSEM 07 69 66 21 86

Madame Celestine Wendy ATSEM 06 34 23 97 05